FORMATION DE FORMATEUR A LA CONDUITE DE PEMP (PLATEFORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNE) EN ENTREPRISE

Manutention Levage

DURÉE
21 heures / 3 jours

INTERVENANT
Formateur expert en manutention et levage selon la recommandation R486

NOMBRE DE STAGIAIRES
Maximum 6

PRÉ-REQUIS

- Être obligatoirement muni des Équipements de Protection Individuelle (EPI) : tenue de travail, gants et chaussures de sécurité, harnais de sécurité, longe adéquate pour réaliser la mise en pratique de ce stage

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne dont la mission implique de former du personnel à la conduite en sécurité de PEMP

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les principes de sécurité à mettre en œuvre lors de la conduite de plateformes élévatrices de personnel (PEMP)
- Animer les formations théoriques et pratiques correspondantes auprès des salariés de l'entreprise
- Évaluer les capacités de ses apprenants à conduire en sécurité et de préconiser à l'employeur, le cas échéant, de leur délivrer une autorisation de conduite

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active, exposés interactifs, échanges, mises en situations pédagogiques, apports de connaissances théoriques

Pratique sur PEMP mise à disposition par l'entreprise

ÉVALUATION & VALIDATION

Une évaluation écrite de type QCM sera réalisée pour la partie théorique, une évaluation pour la partie pratique sera également réalisée

La modalité d'évaluation se fait selon la recommandation R486

Attestation des acquis de la formation avec avis d'aptitude à la conduite en sécurité

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1 : PÉDAGOGIE ADAPTÉE À LA FORMATION

L'APPROCHE CYBERNÉTIQUE

- Le schéma cybernétique (schéma de la communication)
- Les champs culturels
- La courbe d'attention d'un individu
- La courbe d'apprentissage d'un individu

LES FORMES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie de l'institution
- Pédagogie de l'implication
- Pédagogie de l'application
- Pédagogie de la pensée logique

STRUCTURATION DU MESSAGE

- Le niveau d'intégration :
- Savoir
- Savoir faire
- Savoir être

LA PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

LE MODE OPÉRATOIRE

- Le fond
- La forme

LES AIDES PÉDAGOGIQUES

- Elaboration des fiches pédagogiques
- Quelques conseils d'utilisation :
 - le paperboard
 - Le vidéoprojecteur
 - Implantation de la salle de cours
 - Le support stagiaire

LE CANEVAS D'ANIMATION

- Accueil des participants
- L'objectif
- Les attentes de participants
- Les thèmes traités

ANIMATION EN VRAIE GRANDEUR

- Sujet choisi
- Sujet imposé

MODULE 2 : FORMATION DE FORMATEUR PEMP

CONNAISSANCES THÉORIQUES

- Connaissances générales : la réglementation, droit et responsabilité du nacelliste, de l'employeur, le droit d'alerte et de retrait, les enjeux prévention liés à la conduite de PEMP : statistiques et coûts d'accidents du travail
- Technologie des PEMP
- Les principaux types de PEMP - les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique : évaluation de la masse, de la surface au vent...
- Stabilité des PEMP : conditions d'équilibre des PEMP, lecture des courbes de charges, limites de capacité de la PEMP…
- Risques liés à l'utilisation des PEMP
- Exploitation des PEMP

- Vérifications d'usage des PEMP

SAVOIR-FAIRE PRATIQUES

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres : conduite et circulation avec une PEMP, connaissance et maîtrise des gestes de commandement, positionner la PEMP en fonction du travail et de l'environnement, mise en place du balisage et de la signalisation, connaissance et maîtrise des manœuvres de secours
- Fin de poste – opérations d'entretien quotidien – maintenance

MODULE 3 : LES MODALITÉS D'ÉVALUATION ET LA CRÉATION DES MISES EN SITUATION PRATIQUE

METTRE LE NOUVEAU FORMATEUR CHARIOTS ÉLÉVATEURS DE L'ENTREPRISE EN SITUATION RÉELLE DE FORMATION ET D'ÉVALUATION DU PERSONNEL DE CONDUITE DES CHARIOTS ÉLÉVATEURS

- Elaboration des fiches d'évaluation et de contrôle des connaissances théoriques des conducteurs
- Validation de la méthode d'évaluation pratique interne pour les conducteurs des chariots élévateurs
- Expérimentation de la réalisation de la formation par le moniteur sur un groupe pilote de stagiaires de l'entreprise et vérification en situation du respect des règles de conduite par les conducteurs

ASPECT RÈGLEMENTAIRE

« La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs ayant reçu une formation adéquate. Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire »

Article R4323-55 du code du Travail